

COMMUNIQUÉ DU CMF

AGRÉMENT DE LA DELEGATION DE LA FONCTION DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 mars 2021, d'agréer la délégation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société INTERNATIONAL SICAR au profit de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB). Cette fonction sera exercée par Monsieur Sofiane BOUZID.